

>>> **Edito**

Le programme Urban2/Unicités arrive bientôt à son terme. Près de 90% des financements européens alloués au territoire du centre de l'agglomération bordelaise ont d'ores et déjà été attribués.

Plus de 100 projets ont ainsi bénéficié d'un soutien et ont un objectif commun, la redynamisation du cœur d'agglomération qui unit une partie de nos trois villes de part et d'autre de la Garonne.

L'aide apportée aux différents porteurs de projets (publics, associatifs...) s'est concentrée sur trois thèmes forts développés dans l'article ci-contre, ce qui apporte une réelle lisibilité à l'intervention de l'Europe sur notre territoire.

Cette huitième lettre d'information permet de faire un premier bilan sur les réalisations de ces 5 dernières années. Vous êtes 83% à estimer que la situation du centre d'agglomération s'est améliorée. Cette amélioration est le fruit des efforts d'un large partenariat soutenus de manière importante par l'Europe.*

Cette action de l'Union européenne au cœur même de nos quartiers doit être soulignée. Qu'on se le dise, "l'Europe fait bouger votre ville" ! Une campagne d'affichage que vous découvrirez dès la rentrée prochaine affirmera haut et fort cette réalité.

Dans cette attente, bonne lecture à tous !

(*) sondage IMAGO - mars 2006



Hugues Martin,
Député-Maire
de Bordeaux

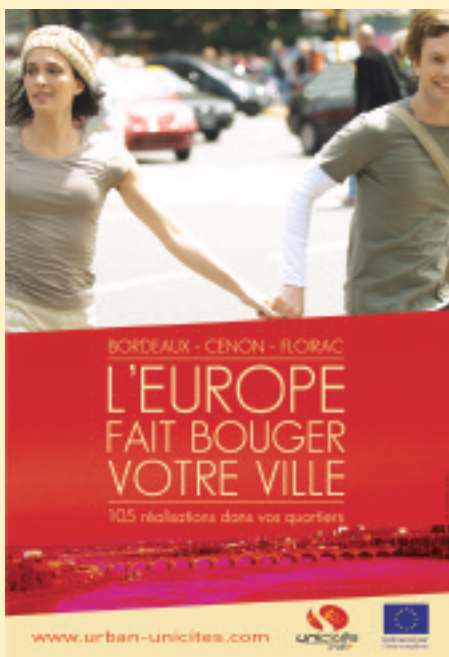
Conchita Lacuey,
Députée-Maire
de Floirac



Alain David,
Maire de Cenon

>>> **URBAN2/Unicités**

"L'Europe fait bouger votre Ville !"



Le saviez-vous ? L'Europe fait bouger votre ville ! Une crèche restructurée à la Benauges, un square réaménagé à Cenon, une entreprise créée à Floirac, des déplacements facilités dans le centre historique... L'Europe intervient pour soutenir le développement de nos quartiers et accroître notre qualité de vie au quotidien.

Quel meilleur exemple que le programme européen **Urban2/Unicités** qui, depuis 5 ans déjà, accompagne la redynamisation du cœur de l'agglomération bordelaise en complémentarité d'un ensemble de politiques publiques.

Avec le soutien d'**Urban2/Unicités**, plus de 100 projets ont été sélectionnés sur les communes de Bordeaux, Cenon et Floirac (voir territoire Urban au

verso), projets qui s'articulent autour de trois orientations majeures :

- la promotion des circulations douces (vélos, navette électrique, aménagements piétons...)
- l'aide à la création d'activités économiques (prêts à la création de son propre emploi, pépinière d'entreprises...)
- le soutien aux services et actions de proximité notamment liés à la petite enfance.

Les associations jouent un rôle important dans ce dispositif puisque 40 projets associatifs font partie des projets retenus à ce jour. Ces projets comportent la plupart du temps une dimension participative très forte qui contribue à rapprocher l'Europe des citoyens et à faire connaître l'aide européenne au développement de nos villes.

Malgré nos efforts d'information, la contribution de l'Europe reste cependant trop méconnue. Vous découvrirez donc dès le mois de septembre prochain, une campagne d'affichage (dont le visuel est présenté ci-contre) qui sera lancée sur les trois villes pour faire passer le message : l'Europe fait bouger votre ville !

Pour en savoir plus sur les projets, consultez le site : www.urban-unicites.com

>>> Interview



“un espace public de solidarité et de citoyenneté”

Depuis 20 ans, l'association Réseau 32 accueille, accompagne et propose des services à toutes celles et ceux qui sont touchés par la précarité économique. Depuis 2004, Réseau 32 élabore un projet ambitieux pour développer ses activités, le projet Paul Bert. Emmanuel JOURDES, l'un des coordonnateurs de l'association nous explique la teneur de ce projet.

Quelles sont les activités de Réseau 32 ?

Emmanuel JOURDES : “Réseau 32 propose des services à prix très modérés, une laverie, une brasserie, un espace multimédia, des activités culturelles et sportives. Une équipe pluridisciplinaire de 12 salariés et d'une vingtaine de volontaires anime cet espace. Environ 150 personnes passent chaque jour à Réseau 32. Suivant les besoins, nous accompagnons collectivement ou individuellement les usagers dans leur démarche d'insertion. On essaie de répondre aux problématiques sociales posées par une approche globale. Ce qui est aussi original dans notre démarche, c'est que l'on souhaite impliquer au maximum les usagers dans la vie de l'association. A travers nos différents services, nous voulons construire au quotidien un espace public de solidarité et de citoyenneté”.

En quoi consiste le projet Paul Bert ?

E.J. : “Nous allons emménager dans un immeuble de 1000 m² rue Paul Bert dans le quartier Saint-Paul. Ce nouvel espace va nous permettre de rassembler en un lieu unique l'ensemble de nos activités existantes et d'en créer de nouvelles : un hammam, un espace d'accueil pour les enfants et 9 logements sociaux. Le hammam sera par exemple un support attractif pour travailler sur les questions culturelles et sanitaires. Nous nous installons rue Paul Bert dans une logique de mixité et d'ouverture sur le quartier Saint-Paul”.

Quel est l'apport de l'Europe dans cette aventure ?

E.J. : “L'Europe nous apporte un soutien technique et financier conséquent pour la réalisation de notre projet. Avec une subvention de 176.000 € de FEDER ce qui représente 15% du coût total, le programme Urban est un financeur public essentiel pour cet investissement. Notre démarche est également soutenue par de nombreux partenaires publics et des fondations. Ce soutien européen nous permet de franchir une nouvelle étape, de rendre notre intervention plus lisible et de l'inscrire dans la durée”.

Réseau 32

32 rue du Commandant Arnould
(jusqu'en janvier 2007)

33000 BORDEAUX - 05 56 79 20 44

2, rue Paul Bert (à partir de février 2007)
33000 Bordeaux



Territoire URBAN2/Unicités



Bas Cenon - Avenue Jean Jaurès

>>> Zoom sur un quartier

Une nouvelle vie pour le Bas Cenon

Avec le tramway, la future gare pour les Trains Express Régionaux, la Zone d'Aménagement Concerté de Mairie-Pont-Rouge, et les réaménagements des cours Gambetta et Victor-Hugo, le Bas Cenon réaffirme progressivement son identité de porte d'agglomération.

La nouvelle gare multimodale de Cenon, en délestant la gare Saint-Jean du trafic régional, devrait devenir la deuxième gare d'Aquitaine. Autour de ce projet, le quartier se restructure. La ZAC de Mairie-Pont-Rouge est en cours de réalisation et vise principalement à accroître l'attractivité du quartier, dans le respect d'une mixité sociale et fonctionnelle.

Plus de 500 nouveaux logements (dont un tiers de logements sociaux) seront livrés à partir de fin 2008.

Parallèlement, le tissu de services de proximité va être densifié en complément d'équipements existants, afin de répondre aux besoins des nouveaux résidents : maison de quartier Camille Maumey, salle Victor Hugo...

Des actions pour le développement économique sont également mises en place, ainsi que l'aide à la transmission ou à la reprise d'activités. De nouveaux locaux pour les commerces, un centre commercial et un pôle tertiaire vont être construits et livrés sur le même calendrier que les logements.

Le programme **Urban2/Unicités** a

d'ores et déjà cofinancé un ensemble d'actions s'inscrivant dans cette stratégie : l'aménagement du cours Gambetta et du square de l'Égalité, la création du foyer Pierre Curie et du Relais d'Assistantes Maternelles et un soutien au club d'entreprises de Cenon.

Cette dynamique sera accompagnée d'aménagements urbains et paysagers, avec un lien vers le Parc Palmer au bas des coteaux.

Autant de projets destinés à améliorer l'attractivité de ce territoire et offrir à ses habitants, anciens comme nouveaux, une meilleure qualité de vie.

> URBAN2/Unicités

“La lettre d'information” :

Responsable de la publication : Mairies de Bordeaux, Cenon, Floirac, SGAR Aquitaine.

Maquette originale : Citron pressé

Mise en page et impression : Offset service

Crédit photos : Mairie de Bordeaux (T. SANSON)
Mairie de Cenon, Mairie de Floirac



> Vous voulez en savoir plus sur URBAN2/Unicités ?

Contactez nous au **05 56 10 27 87**

ou sur www.urban-unicites.com

Une plaquette est à votre disposition.